



CAR. PRES. FEB 2015-07

B

Le whip en chef du gouvernement

Québec, le 4 février 2020

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement,
1045, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 88 et 89 de la Loi sur l'Assemblée nationale et au nom de mes collègues du caucus des députés de la Coalition avenir Québec, je vous demande d'apporter les modifications suivantes à la liste des députés du parti gouvernemental désignés pour agir à titre de membres du Bureau de l'Assemblée nationale :

- Madame Lise Lavallée, députée de Repentigny, à titre de membre permanent en remplacement de madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse;
- Madame Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse, à titre de membre suppléant en remplacement de madame Lise Lavallée, députée de Repentigny.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Éric Lefebvre
Whip en chef du gouvernement